

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19497**

Intitulé

MASTER : MASTER Sciences, Technologies, Santé mention Informatique - spécialité Réseaux Informatiques et Services Mobiles (RISM)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse,
Ministère de l'Enseignement Supérieur

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Recteur de l'académie, chancelier des
universités, Président de l'université d'Avignon

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission, 326n Analyse informatique, conception d'architecture de réseaux, 326r Assistance informatique, maintenance de logiciels et réseaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce master informatique est capable de piloter, et à plus forte raison, de participer à des projets d'ingénierie informatique complexes et innovants en lien avec les infrastructures réseaux et télécommunications de PME ou grandes entreprises.

Ce professionnel couvre les activités suivantes :

1/Expertise technique :

- audit des systèmes complexes, gestion de la qualité des produits et des processus
- modélisation et ingénierie des systèmes d'information
- administration de la sécurité des plates-formes
- déploiement des plates-formes techniques et de solutions développées
- mise en "production" des plates-formes techniques

2/Analyse stratégique

- conseil auprès de la direction générale dans le choix des solutions innovantes
- contribution à la définition de la stratégie de développement
- participation à l'élaboration du schéma directeur informatique de l'entreprise

3/Management de projets

- gestion et conduite de projets

Selon les options d'approfondissement choisies en deuxième année de master, le diplômé détient des compétences spécifiques en :

- ingénierie des systèmes d'information et du multimédia
- ingénierie des réseaux et télécoms
- administration des réseaux et de services informatiques.

Il peut se prévaloir de compétences techniques, méthodologiques, organisationnelles, réglementaires :

- les technologies de communication sans fil et des architectures réseaux
- les fondements de la théorie de l'information
- les règles de sécurité des systèmes d'information et des réseaux
- les méthodes de gestion de projets.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le professionnel exerce son activité au sein d'entreprises dans les secteurs suivants : informatique, télécommunications, technologie, ingénierie, automatique, mais aussi dans tout secteur d'activité utilisant l'informatique : logistique, banque, presse, édition, santé, industrie, institutions, recherche, enseignement.

Le diplômé peut prétendre aux métiers suivants, liés à la maîtrise d'oeuvre ou d'ouvrage :

1/Métiers de l'informatique

- Développeur/développeuse informatique
- Administrateur/administratrice systèmes et réseaux, de systèmes d'information
- Ingénieur/ingénieure réseaux et/ou télécoms
- Architecte de réseaux, de systèmes d'information...
- Chef de projet informatique
- Consultante/consultante et veilleur/veilleuse technologique
- Directeur/directrice du service informatique (DSI)

2/Métiers de l'enseignement et de la recherche (après poursuite d'études en doctorat)

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1801 : Administration de systèmes d'information

M1802 : Expertise et support en systèmes d'information

M1803 : Direction des systèmes d'information

M1804 : Études et développement de réseaux de télécoms

Réglementation d'activités :

Activité professionnelle non réglementée

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La spécialité RISM assure une formation complète orientée vers les nouvelles technologies en réseaux et télécoms.

Les enseignements sont particulièrement centrés sur :

- les réseaux (architectures et protocoles, administration et optimisation, sécurité des matériels et des transmissions, voix sur IP...);
- l'analyse de performances des protocoles, algorithmes et éléments architecturaux de réseaux et systèmes distribués;
- les systèmes de télécommunications et radio mobile (support physique de transmission, systèmes radiofréquences, accès au canal);
- les communications numériques (signaux aléatoires, transmissions numériques, DSP).

La formation peut être suivie en formation initiale et/ou en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) sur 12 ou 24 mois. Dans le cas d'une inscription hors alternance, la formation se déroule sur 3 semestres d'enseignements suivis d'un semestre de stage en entreprise ou en laboratoire, en France ou à l'étranger. Les étudiants en alternance ont un emploi du temps aménagé : périodes de 2 semaines en formation, le reste du temps en entreprise.

L'étudiant pourra, à sa demande, réaliser un semestre ou une année de formation dans une université étrangère partenaire. Un contrat d'études sera alors mis en place par le responsable de la formation du Centre d'Enseignement et de Recherche en Informatique, l'université étrangère d'accueil et l'étudiant afin d'assurer à ce dernier, à son retour, sa progression dans la formation en cas de réussite. L'étudiant en formation classique pourra également réaliser son stage de fin d'études de 6 mois à l'étranger.

Le master est acquis par capitalisation de 120 crédits ECTS répartis comme suit :

1/Enseignements fondamentaux en informatique - 21 crédits ECTS - répartis en 3 modules : anglais (1 par semestre), management des systèmes d'information, conception et modélisation orientée objet ;

2/Enseignements fondamentaux en réseau - 30 crédits ECTS - répartis en 4 modules : administration, administration avancée, télécoms, réseaux sans fil ;

3/Enseignements de professionnalisation - 45 crédits - répartis en 3 modules : stage de 6 mois (formation classique)/ projets d'entreprise semestriels (formation en alternance), projets (formation classique uniquement), connaissance du monde de l'entreprise ;

4/Enseignements d'approfondissement et innovation - 24 crédits ECTS -

Les étudiants ont le choix de :

- 2 modules d'approfondissement parmi les 3 suivants : multimédia dans les réseaux, systèmes embarqués et sécurité dans les réseaux
- 1 module innovation parmi les 2 suivants : technologies émergentes dans les réseaux sans fil et architecture réseau pour le web 2.0.

Dans le cadre de l'application du contrôle continu intégral, la validation des crédits du master Informatique - RISM repose sur plusieurs évaluations réparties tout au long du semestre et sur l'obtention d'une moyenne des notes issues de ces évaluations supérieure à 10/20 dans chacun des modules cités ci-dessus.

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 10 juillet 2013 relatif aux habilitations de l'Université d'Avignon à délivrer des diplômes nationaux (n° habilitation 20080625)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Decret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L613-3 et de l'article L613-4 du code de l'éducation relatif aux acquis de l'expérience par les établissements de l'enseignement supérieur

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

<http://ceri.univ-avignon.fr>, rubrique Master - spécialité RISM

<http://www.univ-avignon.fr>

Lieu(x) de certification :

Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Vaucluse (84) [AVIGNON]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Centre d'Enseignement et de Recherche en Informatique (CERI) - Campus JH Fabre (Agroparc)

339, chemin des Meinajaries - 84911 Avignon Cedex 9

Historique de la certification :

Le master Informatique du CERI de l'Université d'Avignon est issu d'anciennes formations : maîtrise informatique de type IUP depuis 1992, DESS à partir de 1999, master depuis 2004.

En 2011, ce master intitulé Master Sciences, Technologies, Santé mention Informatique a fait l'objet d'une publication au RNCP (fiche n° 9153).